



Chers anciens et/ou futurs exposants,

Notre prochaine **BOURSE DE PUERICULTURE** se tient le **samedi 28 mars 2026** à **LA GRANGE de SERMAISE de 9h30 à 17h30** (accès au parking devant la grange de 8h00 à 9h15 puis évacuation des voitures et fermeture des portes).

★ **LES INSCRIPTIONS COMMENCENT LE SAMEDI 7 MARS 2026**

Si vous souhaitez participer, DEUX possibilités :

1/ louer un emplacement **en salle** (tables et chaises incluses dans la location en salle)
au tarif de **7 € le mètre linéaire**.

2/ louer un emplacement **en extérieur**
au tarif de **5 € le mètre linéaire** (profondeur max : 1 mètre)

★ **ATTENTION : en extérieur :**

- **les tables ne sont pas fournies**, ce qui signifie que vous devez installer votre stand intégralement.
- Vous pouvez prévoir une protection éventuelle (tente, tonnelle, barnum...) en respectant les mètres réservés ; **veillez à bien lester ces protections** dont l'installation relève de **votre responsabilité** ; l'association ne pourra être tenue responsable en cas de dommages matériels ou corporels résultant d'un défaut d'ancrage, de conditions météorologiques défavorables ou de toute autre cause ayant entraîné l'envol ou le déplacement du barnum.

★ **ATTENTION : les portants** ne sont pas fournis par EPG, **chaque portant de vêtements** que vous amenez compte pour **0,5 mètre linéaire**. Nous vous remercions donc de nous les signaler à la réservation et de les compter dans le calcul de votre location.

★ Nous ne pouvons pas réserver un emplacement en particulier en raison de la complexité pour gérer des demandes concurrentes. Pour être sûre d'être à côté de votre amie, sœur, cousine..., **le plus simple est de nous adresser une demande globale de mètres linéaires à un seul nom pour vous deux (trois...).**

★ **Nous enregistrons les réservations UNIQUEMENT lors de la réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement, à déposer ou à envoyer sous pli postal uniquement à :**

Mme VAENSUELA – 38 rue des Houches – 91530 Sermaise.

Les chèques sont encaissés de suite.

IMPORTANT : Aucune réservation ne sera prise en compte si dépôt du bulletin **en mairie** ou par **courriel** (pas de pré-réservation).

Le cachet de la poste fera foi pour déterminer l'ordre des réservations en cas de litige, **DONC** pensez à affranchir vos courriers en conséquence. Chaque année, certains sont déçus car les places en salle sont vite réservées. Ne tardez pas!

L'équipe d'EPG

Contact par mail : epg.sermaise@gmail.com